

## COMPTE RENDU REUNION LYON (20 juin 2009)

Personnes présentes :

Mme DELOUTRE V., Mrs DELOUTRTE S., GLAIVE A., JEANROT P., SCHMITT JM, GOLFETTO H. (Commission financière)

Mrs VENDRAMINI PH. (IDF), KARBOVIAC D. (Breta), LABROUSSE Y. (Aquit), COURBON JP (Languedoc)

Compte tenu de la date et du site une dizaine de Ligues se sont excusées ainsi que les Membres du Bureau non présents.

Cette réunion a été mise en place sur une proposition de Mr VENDRAMINI, retenue par le Président.

Le Président propose le plan de travail de la journée qui consiste avant tout d'établir un principe commun qui sera adressé au Comité Directeur puis aux ligues.

Un point est fait sur le contrôle fiscal :

Les contrôleurs ont pris en compte le secteur lucratif et après examens selon la commission financière la FFVB pourrait avoir plus à récupérer qu'à verser de TVA. Toutefois à l'avenir il va falloir intégrer cet aspect.

Concernant les joueurs, la FFVB les accompagnera et déjà a entrepris une négociation pour les pénalités de retard.

Le Président interpellera par écrit la FIVB sur les futures modalités de versement des primes.

Sur les partenariats, tous les contrats sont en cours de signature. Des opportunités pour le secteur féminin et le beach sont en cours.

Le 23 juin une journée séminaire avec les Responsables de GENERALI aura lieu avec pour thèmes : quel avenir entre le volley ball français et Generali. L'objectif est de préparer 2010/2012.

Un compte rendu de la réunion (19 juin) au Ministère (signature de la convention) a été faite en séance.

Le ministère s'engage à soutenir la Fédération sur un plan de 4 ans, toutefois la signature pour 2009 est acquise, la signature pour une convention sur l'olympiade sera effective après l'AG du 19.

La subvention est de 1418 K€ (hors aides personnalisées) soit une diminution d'un peu moins de 5% ce qui classe la FD de volley en catégorie 1 comme si le volley ball avait été aux JO. La diminution est compensée par la nomination de 2 cadres ce qui fera une économie sur les charges prévues de 20 K€.

Les engagements du Ministère :

- Redresser et consolider les finances : aide de 20 k€ pour embaucher un DAF au 1 septembre,
- Volley ball féminin, atteindre l'excellence (15 meilleures mondiales en 2012), 97.8% de la subvention accordée,
- Volley ball masculin, progresser dans l'excellence, objectif dans les 4 meilleurs mondiaux et podium aux JO, 94.3% de la subvention accordée,
- Développement quantitatif, reconnaissance de la carte événementielle, augmentation du nombre d'adhérents de 15000 dans l'olympiade,

- Prise en compte des actions sociales et de l'accompagnement des cadres régionaux soutenus par la FFVB,
- Évènementiel, prise en compte des différentes candidatures aux grands organisations avec inscription au CNDS National pour l'aide financière.
- Accompagnement du beach,
- Médical, un souci le Ministère n'aide plus sur les charges et la subvention est diminuée de 30 k€.Devant notre surprise (le Ministère dit que notre FD avait été informée), la réduction sera donc en 2 temps.

Il ensuite été présenté un nouveau projet pour l'olympiade qui prend en compte les observations et suggestions faites à l'AG.

Une nouvelle version est présentée :

Concernant les licences : 8.23 € en 2009, +2€ en 2010, +1 € en 2011, +1€ en 2012. (Ceci pour les séniors),

Pour les jeunes une augmentation de 2€ en 2009 et plus rien pour les autres années. Les engagements sont revus à la baisse plus particulièrement sur la Nationale 3 avec un effort particulier pour les féminines.

Des précisions concernant les assurances sont demandées. Dans l'esprit des Membres du Bureau présents, l'assurance est incluse. Un courrier sera adressé à Generali pour précision.

Après de nombreux échanges, les représentants des ligues demandent que des efforts supplémentaires soient effectués.

Demande de chiffrer les championnats pour une évaluation plus précise.

Un effort est demandé sur les charges.

Prise en compte de l'augmentation des licenciés et retour sur les investissements liés aux organisations.

Une nouvelle proposition sera donc faite qui pendra en compte ces observations.

Différents points sont soulevés :

Le Bureau s'est engagé à faire procéder à l'harmonisation des statuts et les modifications pour la saison 2009/2010.

De même il sera révisé et étudié le scrutin de liste et le scrutin uninominal. Une consultation élargie aux ligues sera mise en place.

La nécessité de rédiger de nouveaux statuts et de mettre en cohérence les différents textes doit être aussi réalisée en 2009/2010.

Concernant la remise des chèques aux engagements (3 ou 4), sera liée à la prochaine AG. En attendant les chèques d'engagement ne seront pas encaissés.

Seuls les chèques de régularisation des ligues seront tous encaissés au 30 juin. Toutefois le Président informe que des engagements actuellement ne sont pas soldés (plus particulièrement en jeunes) en fin de saison.

Le Compte rendu sera envoyé avec le nouveau document financier.

Le rapporteur : Serge DELOUTRE